

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET ENVIRONNEMENT

En région de Bruxelles-Capitale

Bruxelles- Environnement peut vous apporter une aide gratuite !

Afin de répondre aux besoins en matière de gestion de l'environnement des établissements scolaires situés en Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles- Environnement développe et adapte une offre variée et gratuite à votre attention.

Celle-ci se compose :

- **d'outils pédagogiques** : destinés aux professeurs, ces outils permettent d'intégrer l'environnement dans les cours en lien avec les socles de compétences. Ces outils fournissent également des idées d'activités pédagogiques à mener avec les élèves. Des actions de sensibilisation jusqu'à un projet d'école sont proposées.
- **d'animations** : des cycles d'animations sont réalisés par des animateurs spécialisés. Ils mettent en jeu la participation active des professeurs ainsi que celle des élèves autour d'activités qui allient acquisition de connaissances et gestes pour la planète.
- **de formations** : discussions avec des spécialistes en environnement, découvertes d'outils pédagogiques et visites de projets d'école sont au programme.
- **de campagnes de sensibilisation** : ces campagnes toujours en lien avec l'actualité éveilleront les élèves aux enjeux environnementaux.
- **d'un appel à projets** : mise en place de projets visant l'entièreté de l'école. Un accompagnement, une animation et un soutien financier sont mis à disposition des lauréats.
- **de projets clé en main** : 7 projets élaborés en amont sur des thématiques plus spécifiques sont proposés cette année. Un accompagnement, des animations et un soutien financier et/ou du matériel sont offerts pour sensibiliser et agir concrètement au sein de l'école. Les thématiques sont : « *Ose le vert, recrée ta cour* », « *Un coin potager à l'école* », « *Agis-sons !* », « *Jamais sans ma gourde* », « *Tout est bon dans le*

compost », « *Vive le veggie* », « *Défi climat : objectif -10% d'électricité* ».

- **d'une labélisation** : mise en place du label international « éco-schools ». Cette reconnaissance valorise les établissements scolaires qui développent une démarche durable comprenant aussi bien la dimension d'éducation à l'environnement que celle de l'amélioration de leur gestion environnementale.

Les thèmes abordés dans toutes les offres mentionnées ci-avant sont les suivants : alimentation – biodiversité – bruit – climat – déchets – eaux – énergie – potagers.

Toutes les infos sont disponibles sur le site de **Bruxelles-Environnement** dans une section spécialement dédiée à la question.

Tant en région de Bruxelles-Capitale qu'en Région wallonne

D'autre part, l'ASBL **Coren**, en tant que « facilitateur école » peut vous accompagner dans l'éco-gestion de votre établissement à travers des formations, un accompagnement spécifique, des fiches ressources ou des outils de diagnostic.

Dans ce cadre, une séance d'information « **Créez votre projet environnement avec nous !** » aura lieu le **mardi 02 mai 2017** (9h00 à 12h30).

L'objectif de la formation est de vous aider à imaginer votre projet environnemental pour 2017-2018 sur des thèmes tels que les déchets, la biodiversité, l'énergie, l'alimentation, les nuisances sonores... et de vous donner des pistes/partenariats concrets pour le lancer dès septembre !

Contact : M. Jacobs (denisjacob@coren.be)

Tél : 02/640 53 23

www.coren.be/facilitateur

Si vous souhaitez intégrer l'éducation relative à l'environnement dans vos pratiques scolaires, ces outils sont faits pour vous !



Début 2014, un effort important a été apporté pour porter l'infographie du 112, car plus nous sommes nombreux à savoir comment appeler un numéro d'urgence, mieux c'est.

En cette année 2017, une nouvelle campagne : « **112 Kids** » axée, comme son nom l'indique sur les enfants est en cours.

Il est en effet important d'apprendre aux enfants comment appeler un numéro d'urgence.

Plusieurs ressources pédagogiques ont été déployées en ce sens, notamment avec un **petit film**.



Ce court film raconte l'histoire de Freddy, inspirée d'un fait réel (Spa). Ce courageux petit garçon a sauvé sa maman après avoir su comment composer le numéro d'urgence **112**.

Les principaux aspects d'un appel urgent sont abordés dans le film à destination des enfants :

- ✓ apprends par cœur le numéro d'urgence **112**
- ✓ quand dois-tu appeler le **112** ?
- ✓ que dois-tu dire absolument lorsque tu appelles le **112** :
 - où tu te trouves,
 - ce qui s'est passé et s'il y a des blessés.

✗ n'appelle pas le **112** pour faire une blague

D'autres matériels pédagogiques sont disponibles sur le site **112** comme un mémo 112 à placer près du téléphone pour se faciliter l'appel en cas de situation d'urgence



D'autres matériels à destination de l'enseignement primaire sont disponibles comme des affiches, des dessins à colorier, des jeux de société, un quizz en ligne ...

Une fiche « matériel pédagogique » est disponible [ici](#).

Enseignants : Vos enfants savent-ils comment appeler le numéro d'urgence 112 ? <http://www.sos112.be/fr/kids>

Nous comptons d'ores et déjà sur votre aide pour apprendre à nos enfants à sauver des vies.



LE 112 POUR SOURDS, MALENTENDANTS OU PERSONNES ATTEINTES D'UN DEF AUT D'ELOCUTION ?

Si vous êtes sourd, malentendant ou atteint d'un défaut d'élocution, il vous est difficile voire impossible de contacter vous-même les services d'urgence via un appel vocal, comme c'est la règle commune.

Les autorités ont dès lors veillé à ce que les centres d'appels urgents soient également accessibles par SMS à des numéros spécifiques.

Ce service est gratuit et **réservé aux sourds, malentendants ou aux personnes atteintes d'un défaut d'élocution**.

Vous ne pourrez toujours pas envoyer de SMS aux numéros 112, 100 et 101, mais bien aux numéros spécifiques qui vous seront alors communiqués par les autorités

Visualisez la **vidéo explicative (en langue des signes)**, qui vous permettra de savoir comment demander les numéros spécifiques et de connaître le fonctionnement du service SMS.

En demandant les numéros spécifiques par SMS ou e-mail, vous déclarez sur l'honneur être dans l'incapacité de contacter les centres d'appels urgents par appel vocal.

Si vous n'êtes pas sourd ou malentendant, ou que vous n'êtes pas atteint d'un défaut d'élocution, l'**appel vocal au 112 reste l'unique manière de contacter les centres d'appels urgents**.

Dans ce cas, vous ne pouvez pas envoyer de SMS aux centres d'appels urgents via les numéros dédiés !